L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 75 rue du Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 30 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

Aide-cuisinière française, compagnonne et ab-sente demande (au collège de Dalbecq) No 303 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise par Gentlemen par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de thème. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin 5 heures du soir. 9 avril—

ON DEMANDE.

DE bonnes ouvrières en robes. Inutile de se présenter sans être compétentes. S'adresser à Mme Hanson, 196 Canal.
30 avril—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Simon H. Cassidy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 23,469—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Robert Cassidy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 avril 30—mai 4 9

Succession de Joséphine Yancey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,532.—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 avril—2080—5 mais

Succession de Michael Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,867—Division C. Attendu que Mme Catharine Germon, veuve en communauté de Michael Clark a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Michael Clark, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le susdit pétition ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 avril—25 30—mai 4

Succession de Alexander Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 28,718.—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Blakespere et Alexander E. Finlay, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 avril—22 26—7 mai

Succession de Louis W. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,253—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par D. A. S. Vaught, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 avril—26 30—mai 5

Succession de Michael L. O'Connell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,982—Division E. Attendu que Bridget O'Connell, femme de William McLaughlin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael L. O'Connell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 avril—26 30—5 mai

Succession de Mecarrie Nuntalahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 27,836—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Uwen Riedy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 avril—24 27—3 mai Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 27,269—Division B.—J. W. H. Eckert vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers demandés dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le samedi 31me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les différentes questions et conditions de la vente des biens sur la rue Robertson spécifiées en la requête du syndic, et pour recevoir les réclamations par les créanciers, soit fixé par eux comme il est demandé par le syndic.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1890.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme,
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
26 avril—27—mai 15 21

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.—Peter J. Blanque vs ses créanciers.—No 29 980.—Ordre de cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Peter J. Blanque, soit convoquée et tenue pardevant Henry E. Kerr, Esq., notaire, en son étude No 1[illegible] rue Carondelet, en cette ville, le 28 mai 1890, 11 heures A. M., dans le but de délibérer et déterminer sur les propositions et conditions de la vente des biens du pétitionnaire et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre le pétitionnaire et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1890.
(Signé) HENRY E. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
1er avril—1 15 30

Mary & Vaughn vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,933—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par D. A. S. Vaught, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 avril—26 30—mai 5

Succession de F. W. Brunner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,677.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John D. Britton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 avril—26 30—mai 5

Succession de Michael L. O'Connell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,982—Division E. Attendu que Bridget O'Connell, femme de William McLaughlin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael L. O'Connell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 avril—26 30—5 mai

Succession de Rosemond Wilkinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 27,836—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Uwen Riedy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 avril—24 27—3 mai Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 27,269—Division B.—J. W. H. Eckert vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers demandés dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le samedi 31me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les différentes questions et conditions de la vente des biens sur la rue Robertson spécifiées en la requête du syndic, et pour recevoir les réclamations par les créanciers, soit fixé par eux comme il est demandé par le syndic.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1890.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme,
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
26 avril—27—mai 15 21

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.—Peter J. Blanque vs ses créanciers.—No 29 980.—Ordre de cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Peter J. Blanque, soit convoquée et tenue pardevant Henry E. Kerr, Esq., notaire, en son étude No 1[illegible] rue Carondelet, en cette ville, le 28 mai 1890, 11 heures A. M., dans le but de délibérer et déterminer sur les propositions et conditions de la vente des biens du pétitionnaire et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre le pétitionnaire et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1890.
(Signé) HENRY E. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 avril—26 30—3 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,776—Division E.—Gabriel Cour vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Gabriel H. Gouin, soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le samedi 31me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les différentes questions et conditions de la vente des biens sur la rue Robertson spécifiées en la requête du syndic, et pour recevoir les réclamations par les créanciers, soit fixé par eux comme il est demandé par le syndic.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1890.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme,
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
26 avril—27—mai 15 21

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,776—Division D.—Rochester & Hodgson et ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, la raison commerciale, Rochester & Hodgson et de John J. Rochester et Joseph C. Hodgson, individuellement, soit et est par le présent accordée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et que ladite réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire à son bureau, dans la bâtisse Merritt, coin des rues Canal et Baronne, en cette ville, le LUNDI 5me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les différentes questions et conditions d'offres au comptant et vente sur la demande de la décharge des pétitionnaires et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre les pétitionnaires soient suspendues; et que Robert McTeague, syndic, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1890.
(Signé) H. H. RIGHTOR, Juge.

Nous déclarons, par les présentes, que nous prétendons à tous les droits mentionnés et accordés à la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous tiendrons et contribuerons en personne aux tirages qui nous en donnent l'autorisation, et lui avons la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

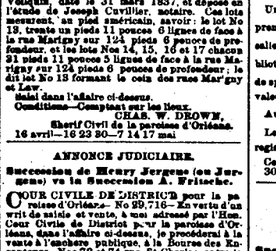

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

Cette compagnie a été rétablie, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont placés sous le contrôle et la surveillance du Général Commandant de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont placés sous le contrôle et la surveillance du Général Commandant de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Grand Tirage Mensuel,

A LA ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 MAI 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	..	100,000
1 Lot de	50,000,	..	50,000
1 Lot de	25,000,	..	25,000
2 Lots de	10,000,	..	20,000
5 Lots de	5,000,	..	25,000
25 Lots de	1,000,	..	25,000
100 Lots de	500	..	50,000
200 Lots de	300,	..	60,000
500 Lots de	200,	..	100,000
2,134 Lots de			$1,054,900

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500,	soit	$50,000
100 Lots de	$300,	..	30,000
100 Lots de	$200,	..	20,000

PRIX TERMINAUX.

900 Lots de	$100,	soit	$90,000
900 Lots de	$100,	..	90,000

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer pour les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, écrire lisiblement en indiquant votre adresse bien distincte et la signature lisible. On n'aura rien au service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou échange de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats ordinaires par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées demandant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Schmitz, J. P. Guimanlt, F. Trégangeier et F. Hirbe vs Succession O. Brouet et Dr Eugene Rabouin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Nos 26,005, 26,654, 27,816 et 28,974.—En vertu d'un writ de fieri facias contre le Dr Eugene Rabouin, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je soussigné, à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Canal, Bienville, Tremé et Bourgogne, formant le coin des rues Remparts et Canal, et mesurant, au pied méridional, vingt-un pieds neuf pouces de façade rue des Remparts; quarante-neuf pieds deux pouces de profondeur, parallèle et de façade rue du Canal, ensemble avec une allée de trois pieds de largeur, ouvrant rue du Canal, d'un usage commun au dit terrain et à d'autres; le dit lot est composé des terrains Nos 4 et 5. Plus grand détail avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, carré borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane; le dit terrain étant la première après celui qui forme l'angle des rues Canal et remparts, mesurant trente pieds de cette rue pouces, plus ou moins, rue des Remparts, sur quarante-neuf pieds six pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, avec droit de passage perpétuel d'une allée de 3 pieds de largeur à l'arrière du dit terrain et donnant rue du Canal, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 avril—29—mai 5 12 19 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul V. Meyer versus la veuve et les héritiers de Valentine Wilhelm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,943 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 10 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, les lots numérotés 1 et 2 dans l'ilet D, ancien plan, maintenant No 87, compris entre les rues Mafrigny, Clouet, Lavoisier et Cambronne, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et est cette partie du dit ilet, commençant à soixante pieds du coin des rues Madison et Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Troisième Prix en propriété. Le transport de l'acquéreur de billet hypothécaire de $220, daté du 2 mars 1889, payable un an après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement; 5 0/0 frais d'avocat sur le montant en litige, et les frais et charges du procès et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.

2° Et sur les termes de crédit pour faire face au billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable deux ans après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement.

3° Et la balance s'il y en a comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 avril—9 16 23 30—mai 7 10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. S. Whitaker vs J. J. O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,058—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 27 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, dans le Premier District, borné par les rues Remparts, Dryades, Perdido et Poydras, mesurant, au pied, vingt pieds 30 pieds de face à la rue des Remparts, sur 89 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la première à partir de la rue Perdido, du terrain No 4, acquise par Mme Mathilde Martin, épouse de John Joseph O'Connor, lui autorisée par ses époux, d'après Marché par acte passé pardevant André Hero, jne, notaire, le 18 octobre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 avril—25—mai 2, 9, 16, 23, 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens's Bank of Louisiana vs Mme Thereza Dietrich Grosstedt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,929—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 27 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le 8e District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Josephine, désigné comme lot 6 dans de l'ilet No Dix, sur le plan original du Faubourg Lafayette, déposé à l'étude de l'artiste Pollock, ancien notaire de cette ville, lequel dit lot de terre mesure, à la mesure française, soixante pieds de face à la rue Jackson, sur neuf vingt pieds de profondeur. Ensemble avec quatre-vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer le mandement du plaignant la somme de quatre cent quatre-vingts piastres mentionné du prix avec dix pour cent d'intérêt du 1er mars 1881 et une somme de neuf cent soixante piastres avec huit pour cent d'intérêt du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1882, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1886, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera en outre le rédit de la dette hypothécaire de la dette susdite, laquelle peut être réclamé suivant la charte et les lois de la banque, à savoir: La somme de six mille cinq cent quatre-vingts piastres, l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un cotonnade de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et aux lois et le balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Saint—9 16 23 30—7 Mai.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Schuyler B. Stone.

No 29,611—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Les deux tiers indivis d'action, titres et intérêt indivis dans la résidence No 220 rue Première, coin Colisée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. C. R. H. Robinson, encanteur, bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 27,679.

Les deux tiers indivis d'actions, titres et intérêt d'un certain nouveau en portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Quatrième district de cette ville, connu anciennement comme ville de Lafayette et en partie dans le Faubourg Livaudais, et dans l'ilet formé par les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Chestnut, Première et Deuxième, qui est désigné comme ilet numéro quatre vingt-neuf, sur un plan original du dit Faubourg Livaudais, la dite portion de terre est désignée par le No 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. M. Hart, notaire, en cette ville, le 26 février 1841 et mesurant au pied américain 127 pieds 9 pouces de face à la rue Colisée, anciennement Plaquemine, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et étant la 2e rue Deuxième sur une façade de 127 pieds 9 pouces.

Les améliorations consistent en une confortable résidence en bois avec deux étages et mansarde, grand cabinet, vaste salle à manger et à peu près six chambres confortables, chambre à bain, cuisine etc. Le terrain est très vaste; belle bande magnifique, plantée de jolie arbrisseaux, de grands chênes; le voisinage aristocratique, attrayant et près du chemin urbain, Soniat, Jeffery.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire.

28 avril—29 mai 3 10 17 24 31

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Gages! Gages!

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. Spear, encanteur—Bureau No 8 1/2 rue Carondelet—LUNDI, 5 mai, 1890, et les jours suivants, à 11 heures A. M., il sera vendu chez Vve Pierre Aglaé, propriétaire, coin Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, consistant diamants, montres en or et en argent, chaînes de montres en or, pistolets, revolvers, argenterie, plaqués et de fantaisie et autres articles. Sus.

Conditions—Comptant. 30 avril—

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Adam Thomson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 27,679.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, F. A. Monroe, juge, je procéderai à la vente, sur les lieux, No 236 rue du Canal, SAMEDI, 10 mai à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de ménage et effets comprenant de riches ameublements de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de bibliothèque, de magnifiques lustres en crystal, de splendides tapis, miroirs, de peintures de valeur et des ornements.

Aussi un coupé à devant cylindrique.

Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
30 avril—30—4 8 9 10mai

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MENAGE.

Succession de J. M. Kimberguand et épouse.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Dossier No 29,659.

A l'enchère publique.

PAR WARREN HOMES, Encanteur—Bureau: No 196 rue Gravier—SAMEDI, 7 mai 1890, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, 172 rue Philippe, entre Camp et Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, Dossier 29,659, pour le compte de la susdite succession. A l'encan, il sera vendu:

Tout le contenu de la dite maison de résidence conformément au inventaire enregistré au bureau du greffier de la susdite cour.

Conditions—Comptant. 27avril—à date

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peaux et Empeignes.

Contenu du magasin No 206 rue Girod, près Baronne, comprenant: Un bel assortiment de peaux de veau, mouton, maroquin et chevreau, articles en caoutchouc, empeignes assorties, formes, outils, balances, machines à coudre, en outre d'articles nombreux appartenant au genre d'affaires.

Aussi, un lot de meubles de ménage.

Succession de Geo. Weints et d'Anna Huber, s'a épouse.

No 29,995—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 19 rue Carondelet—Le MARDI, 13 mai 1890, à 11 heures A. M., au magasin No 206 de la rue Girod, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 25 avril 1890, dans l'affaire de la succession de Geo. Weints et d'Anna Huber, son épouse, pour compte de qui il sera vendu à l'encan, au bel assortiment de peaux, Empeignes, etc., meubles de ménage et de cuisine.

Conditions—Comptant.
27 avril—27—mai 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix dans le Troisième District.

Succession de John Leonard Boey et de sa femme.

No 27,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 19 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 27 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, dans le Premier District, borné par les rues Remparts, Dryades, Perdido et Poydras, mesurant, au pied, vingt pieds 30 pieds de face à la rue des Remparts, sur 89 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la première à partir de la rue Perdido, du terrain No 4, acquise par Mme Mathilde Martin, épouse de John Joseph O'Connor, lui autorisée par ses époux, d'après Marché par acte passé pardevant André Hero, jne, notaire, le 18 octobre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 avril—25—mai 2, 9, 16, 23, 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henri Delisanint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,700—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 27 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, dans le Premier District, borné par les rues Remparts, Dryades, Perdido et Poydras, mesurant, au pied, vingt pieds 30 pieds de face à la rue des Remparts, sur 89 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la première à partir de la rue Perdido, du terrain No 4, acquise par Mme Mathilde Martin, épouse de John Joseph O'Connor, lui autorisée par ses époux, d'après Marché par acte passé pardevant André Hero, jne, notaire, le 18 octobre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 avril—25—mai 2, 9, 16, 23, 27.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et Inoccupées,

—DANS LES—

Quatrième et Sixième Districts.

Pour Effectuer un Partage.

Le Joli Cottage en Bois No 26 rue Adèle.

Le Cottage Double No 38 rue St-André.

Les Sept Maisons Simples et Doubles en Briques, Ecuries, Shops, etc., Nos 38 et 50 rue Rousseau.

La Propriété Commerciale de Valeur, Magasins, Entrepôts et Ecuries, Nos 484 et 490 rue Dryades, St coin de la rue Félicité.

La Résidence en Bois à deux corps de logis, Nos 346 et 348 rue Félicité.

Un Terrain Bon pour y Bâtir rue Première.

Six Terrains de Choix Convenables pour y Bâtir au coin des rues Laurel et Gén'l Taylor.

Quatre Demi-carrés d'Ilet, comprenant un Carré de Batture rue Water, Front, Tchoupitoulas, Jersey et Laurel, avec améliorations, Cour carrelée, Kilns, etc.

Un Carré d'Ilet de Choix rue Dryades, avec Vacherie et Cottage —en dehors des limites des vacheries. —

Six Terrains avec Cottages à Carrollton, dans un bon voisinage.

Succession de Gerhard W. Frye, décédé.

—DANS L'AFFAIRE DE—

Dame Veuve Catherine Marie Husemann, veuve de Gerhard W. Frye, vs Mme Regina Geyer et autres.

Dossier No 29,094. pour une Partition.

A Longue Echéance—A l'Enchère Publique.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, créeur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mai 1890, à 11 heures A. M., au magasin No 206 de la rue Girod, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 25 avril 1890, dans l'affaire de la succession de Geo. Weints et d'Anna Huber, son épouse, pour compte de qui il sera vendu à l'encan, au bel assortiment de peaux, Empeignes, etc., meubles de ménage et de cuisine.

Conditions—Comptant.
27 avril—27—mai 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix dans le Troisième District.

Succession de John Leonard Boey et de sa femme.

No 27,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 19 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 27 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Josephine, désigné comme lot 6 dans de l'ilet No Dix, sur le plan original du Faubourg Lafayette, déposé à l'étude de l'artiste Pollock, ancien notaire de cette ville, lequel dit lot de terre mesure, à la mesure française, soixante pieds de face à la rue Jackson, sur neuf vingt pieds de profondeur. Ensemble avec quatre-vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer le mandement du plaignant la somme de quatre cent quatre-vingts piastres mentionné du prix avec dix pour cent d'intérêt du 1er mars 1881 et une somme de neuf cent soixante piastres avec huit pour cent d'intérêt du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1882, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1886, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera en outre le rédit de la dette hypothécaire de la dette susdite, laquelle peut être réclamé suivant la charte et les lois de la banque, à savoir: La somme de six mille cinq cent quatre-vingts piastres, l'acquére